

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale courrant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
- SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
- AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
- AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z = Electro - Radiologie
- B = Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Le bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PRÉALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HÔPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU VENTORIUM

OUR EN MAISON DE REPOS

ACTES EFFECTUÉS EN SÉRIE, il s'agit des répétés en plusieurs séances ou actes aux comportant un ou plusieurs échelons le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPÉDIE
- LA REEDUCATION
- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade.

DATE DE DÉPÔT

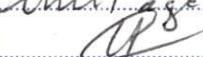


MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883
FAX : 05 22 91 26 52
TELEX : 3998 MUT
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS 1583943

A REMPLIR PAR L'ADHÉRENT

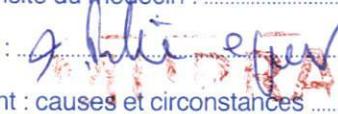
Nom & Prénom : LAHLOU ABDELHAMID
Matricule : 8564 Fonction : CDB Poste : Docteur
Adresse : 39, Av des pléiades, l'Emirage, Casablanca
Tél. : 06 61 42 82 79 Signature Adhérent : 

A REMPLIR PAR LE MÉDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : LahLou Abdelhamid

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie : 

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

23 SEP. 2010

A Casablanca le 27/08/2010 Signature et cachet du médecin
Durée d'utilisation 3 mois



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/09/19 S tasse	Course, pectus		1500 1300 300	Dr. Mohamed JEMSI Chirurgien Orthopédiste Clinique Zerkouni - Casablanca Angle Bas. 9 Avril et Med. Abdou

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie 48, Avenue l'Ermitage " 022.86.19.24-Fax: 022.86.01.75	27/08/19	Pharmacie l'Ermitage 48, Avenue l'Ermitage, Casa " 022.86.19.24-Fax: 022.86.01.75 2082,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	04/09/1093	2.82 +2.82	600
	14.05.13	B 30	10 DHS

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canal ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L



مصحة الزرقطوني لجراحة العظام والمفاصل
CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le : 27.8.19..

Mr Lmt Lou Abdellah

- Algik : 15 x 3 = 45

347,00 Novex 40 mg
x 5

liv sic / 5 à la mèche

Pharmacie l'Ermitage
48, Avenue l'Ermitage - Casablanca
Tél: 022.86.19.24 - Fax: 022.86.01.75

~~Dr. Mohamed LEMSEFFER
Chirurgien Orthopédiste
Clinique Zerkouni - Casablanca
Angle Bd. 9 Avril et Md. Abdou~~

إنوكسابارين صود

LOT 191493 1
EXP 06 2021
PPV 347.00 DH

إِنْوَكْسَابَارِينْ صُودِيَّكْ

LOT 191773 1
EXP 07 2021
PPV 347.00 DH

انوکسابرین صودیک

LOT 191493 1
EXP 06 2021
PPV 347.00 DH

إنوكسابارين صو

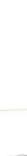
LOT 191773 1
EXP 07 2021
PPV 347.00 DH

إِنْوَكْسَابَارِينْ صُود

LOT 191493 1
EXP 06 2021
PPV 347.00 DH

انوکسابارین

LOT 182859
~~EXP~~ 12 2020
PPV 347.00 DU

Novex® 4000 U asti-Xa 0.1 ml 6 ampoules pré-remplies. Remboursement AMO		6 118000 021902
ovex® U1 asti-Xa 0.4 ml Injette pré-remplies. Remboursement AMO		8 0000 021902
ovex® U1 asti-Xa 4 ml Injette pré-remplies. Remboursement AMO		8 0000 021902
ovex® U1 asti-Xa 4 ml Injette pré-remplies. Remboursement AMO		8 0000 021902
ovex® U1 asti-Xa 4 ml Injette pré-remplies. Remboursement AMO		8 0000 021902



مصحة الزركوني لجراحة العظام والمفاصل

CLINIQUE ZERKOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le : 04.09.19



Asdeltkenni &

Dr. Abderrazak HEFTI

04/09/19 12:00





مصحة الزرقطوني لجراحة العظام والمفاصل

CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le :

04/09/2019

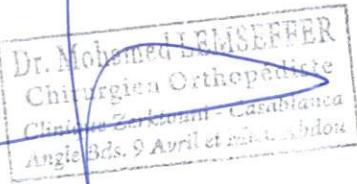
Mr LAHLOU Abdelhamid

Incidence:

Cheville droite F+P + les 2 3/4

Résultat :

Abd. M. et Nell. pho





مصحة الزرقطوني لجراحة العظام والمفاصل
CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le :

27/08/2019

Facture N°5081/19

Mr LAHLOU Abdelhamid

Consultation	Gratuite
Traitements orthopédiques K 50	1500 DH
Cruro-pédieux	1300 DH
Total	2800DH

Arrêtée la présente facture à la somme de
/ Deux Mille Huit Cent Dirhams/

*Dr. Mohamed LEMSEFFER
Chirurgien Orthopédiste
Clinique Zerkouni Casablanca
Angle Bds. 9 Avril et Avied. Abdou*



مصحة الزرقطوني لجراحة العظام والمفاصل
CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le :

04/09/2019

Facture N°5507/19

Mr LAHLOU Abdelhamid

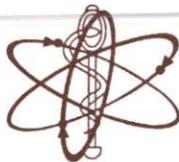
Consultation	300 DH
Bilan radiologique	600 DH
Total	900 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de
/ neuf Cent Dirhams /

Dr. Mohamed LEMSEFFER
Chirurgien Orthopédiste
Clinique Zerkouni - Casablanca
Angle Bd. 9 Avril et Bd. Abdou

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
 Génétique moléculaire
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prenatal
 Biologie de la Reproduction



ختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 1909140033**Mr Abdelhamid LAHLOU**

Demande N° 1909140033
 Date de l'examen : 14-09-2019
 Analyses :

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
PSAD	Prélèvement sang adulte	E15	E
	PLAQUETTES :	B30	B

Total des B : 30

TOTAL DOSSIER : 50 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 50 DH



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction

Mr Abdelhamid LAHLOU

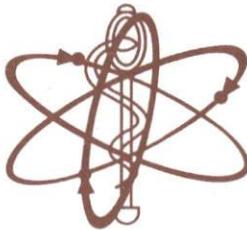
Né(e) le : 17-07-1968

Dossier N° : 1909140033

Date de l'examen : 14-09-2019

Prélevé le : 14-09-2019 09:38 en interne

Édité le : 14-09-2019



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR :

Adresse :

Page 1 / 1



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Plaquettes :

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

HEMATOCYTOLOGIE

317 milliers/ μ l (150-450)

